



En haut : située au Pôle forestier du Natus, face au zoo, la scierie fonctionne depuis septembre 2015. Christian Gousset est aux commandes de la scierie. En bas : les adhérents peuvent récupérer du bois de chauffage gratuitement mis à disposition au Pôle forestier du Natu. Christian Gousset et Jean-Claude Dupoy avec un usager récupérant le bois commandé. PHOTOS SABINE LUONG-NHU-TRUAT

Une scierie au service des habitants du Captalat

TRADITION La scierie de l'Association de défense des droits d'usage et de la forêt usagère répond aux demandes de bois d'œuvre pour les réalisations des habitants de l'ancien Captalat

Il est bon d'user de ses droits sans en abuser. L'Association de défense des droits d'usage et de la forêt usagère (Addufu) s'attache à faire appliquer la baillette de 1468 concernant la forêt usagère.

Cette baillette donne droit, par le seigneur Le Captal de Buch, de prendre le bois mort ou vert, d'exploiter la résine et d'y mener les troupeaux pour les habitants des trois paroisses de La Teste-de-Buch, Cazaux, Gujan-Mestras.

Ce droit est toujours d'actualité, plus que jamais depuis que les bénévoles de l'association ont mis en service une scierie sur le Pôle forestier du Natus en septembre 2015.

Absente depuis 1985

« Depuis 1985, La Teste-de-Buch n'avait plus de scierie. Grâce à un don venu de Toulouse, tous les bénévoles ont remis en état le matériel. Nous avons pu avec le soutien de la municipalité ouvrir cette scierie pour répondre à toutes les demandes de bois d'œuvre des habitants. De nombreuses constructions, bateaux, palissades et cabanes ostréicoles ont vu le jour depuis », explique le vice-président de l'Addufu, Christian Gousset.

Comment faut-il faire pour commander son bois ? Pour bénéficier du bois de construction il faut avoir son habitation principale sur le ter-

ritoire de l'une des communes de La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras, Arcachon, le Cap-Ferret (de Piquey jusqu'au Cap-Ferret) et y habiter depuis dix ans.

800 adhérents

Ensuite, il suffit d'adhérer à l'association en se rendant sur l'une des permanences (1). Le président Jean-Claude Dupoy ajoute : « On peut aussi le commander directement à la scierie où David Vieillescazes assure le fonctionnement, le débit et la facturation. Le bois est gratuit pour les usagers. Ce qui est facturé correspond à l'abattage, au transport et au sciage. De plus, il y a un

endroit sur le site où chacun de nos 800 adhérents peut se servir gratuitement pour le bois de chauffage. Il suffit juste d'amener sa tronçonneuse. »

Sabine Luong

(1) Permanences : le 1^{er} samedi du mois sur le marché de La Teste-de-Buch, de 10 à 12 heures, les 2^e et 4^e samedis du mois, de 10 à 12 heures, à la Maison de la culture de Gujan-Mestras, et le 3^e samedi du mois, au bureau de poste des Abatilles, à Arcachon. Christian Gousset : 06 80 61 60 65. David Vieillescazes pour les commandes bois : 06 78 50 96 68. Autre contact : www.addufu.org